



LA GESTION DES EAUX DE PLUIE

www.robert-thebault.fr

THEBAULT

PLUIES DILUVIENNES OU TORRENTIELLES, ÉPISODES DE SÉCHERESSE ET DE CANICULE...

Les manifestations du changement climatique se multiplient. Nos modes de vie s'en trouvent bouleversés et de gros dégâts affectent nos habitats.

Comment réagir aux aléas climatiques et à la rareté des ressources ?

Nous vous proposons de **maîtriser la ressource en eau** avec le **triple objectif** :



du confort,



de l'économie



et de l'adaptation écologique



Plusieurs solutions ont déjà démontré leur efficacité :

LA CRÉATION DE BASSINS D'ORAGE

à l'échelle de la parcelle ou de la ville. Il s'agit de tamponner les afflux d'eau importants qui ruissellent lors des périodes d'orage. **Nous parlons de rétention d'eau.**

LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

permet d'utiliser une eau gratuite, douce et renouvelable. Les volumes d'eau de pluie consommés sont des volumes non prélevés dans les nappes phréatiques. **Ce sont aussi des volumes non rejetés dans les réseaux de la collectivité.**

L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE,

cette technique permet de **recharger les nappes phréatiques.**

ZOOM SUR LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE



Un nombre de plus en plus important de propriétaires de biens immobiliers utilisent des systèmes de récupération des eaux de pluie pour leurs besoins d'eau non potable – c'est-à-dire pour une utilisation en dehors de la cuisine ou du bain. Tels que :



L'alimentation
des chasses d'eau



Le lavage
de véhicules



L'arrosage



Le lavage
du linge



Le nettoyage
des sols

CE QU'IL FAUT SAVOIR, AVANT LA MISE EN ŒUVRE :

La définition de l'eau de pluie :

L'eau de pluie, qui peut être utilisée est une eau récoltée sur une toiture non accessible au public. Les eaux récoltées sur un balcon, une terrasse ou sur la voirie sont des eaux pluviales.

L'autorisation législative :

La récupération des eaux de pluie est autorisée en France par l'arrêté du 21/08/2008.

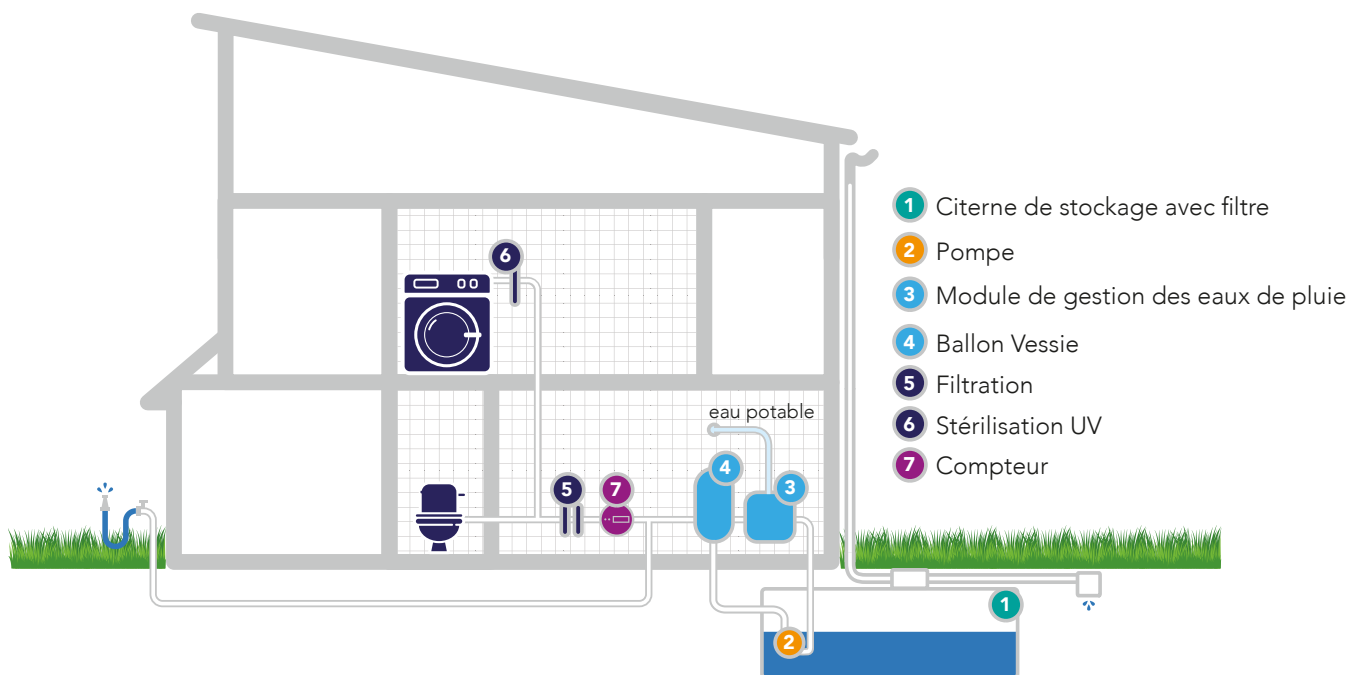
Pour aller plus loin :

L'utilisation de l'eau de pluie non potable est également autorisée dans les bureaux, dans les collèges et lycées, chez les transporteurs, dans la grande distribution, pour les usines...

Exceptions : les établissements médicaux et paramédicaux ainsi que les crèches, écoles primaires et élémentaires ne peuvent être alimentés en eau de pluie (sauf arrosage extérieur).

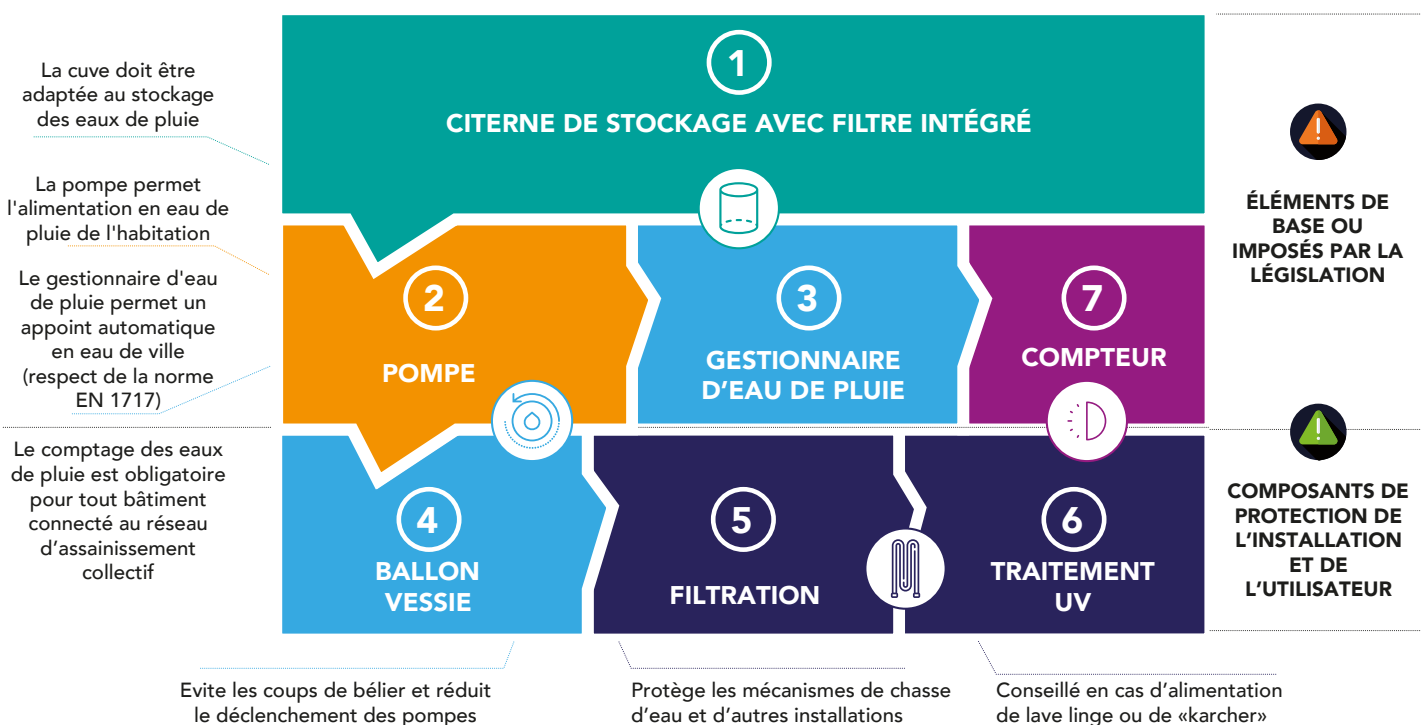
QU'EST-CE QU'UNE INSTALLATION DE RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE EN MAISON INDIVIDUELLE ?

Une installation de valorisation des eaux de pluie est constituée de plusieurs composants qui permettent de filtrer, stocker et redistribuer l'eau de pluie dans l'habitation.



LES COMPOSANTS NÉCESSAIRES

Chaque composant répond à une utilité. Si certains sont impératifs, d'autres ne sont nécessaires que selon les usages que vous faites de l'eau de pluie.



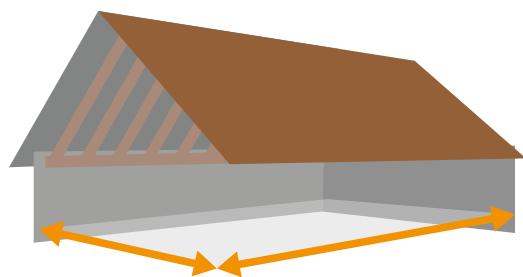
LE DIMENSIONNEMENT DU STOCKAGE

Le bon dimensionnement du volume de stockage est la première étape d'une installation de récupération des eaux de pluie réussie. Il vous garantit :

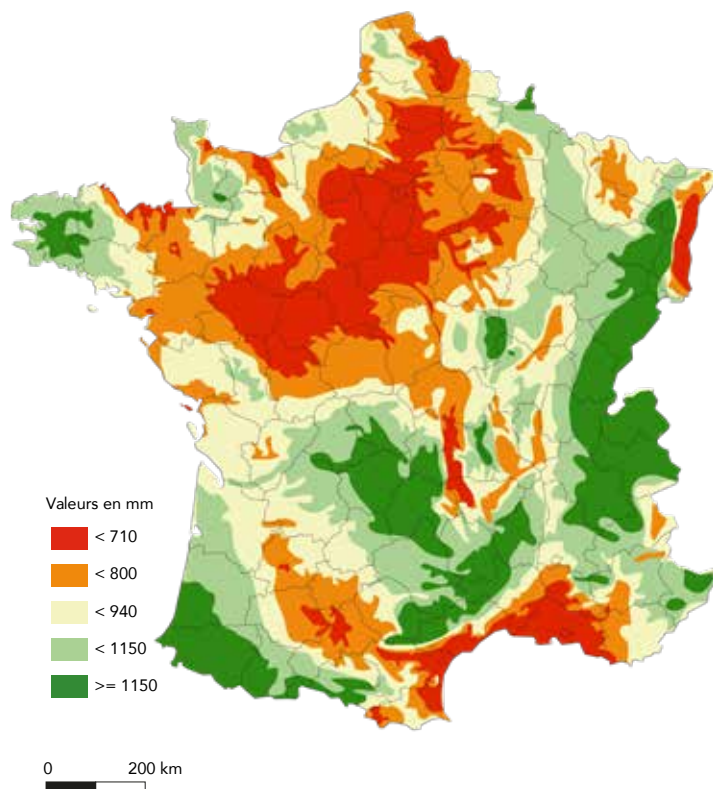
- Une bonne autonomie en eau de pluie
- Le maintien d'une eau de pluie de grande qualité
- La maîtrise de votre budget d'investissement

Le dimensionnement de votre installation d'eau de pluie dépend de plusieurs facteurs :

- La pluviométrie annuelle
- La surface de la toiture
- Le nombre de consommateurs et l'usage de l'eau de pluie



Calcul de la surface de toiture



Valeurs en mm

- < 710
- < 800
- < 940
- < 1150
- ≥ 1150

0 200 km

Carte des précipitations annuelles en France

Volume de stockage et utilisation conseillée des eaux de pluie en fonction du nombre d'utilisateurs, de la surface de toiture et de la pluviométrie annuelle.

	80 m ²	100 m ²	120 m ²
	Zones	= 3 m ³	
	Zones	= 3 m ³	Zones = 4 m ³
	Zones = 4 m ³ Zones = 4 m ³	Zones = 4 m ³	

Ajouter 1m³ de stockage par rapport aux préconisations du tableau si la surface à arroser est supérieure à 56 m²

COMMENT DÉFINIR SON INSTALLATION DE RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

Dimensionnement de la citerne

Je valide mon volume dans le tableau de choix

Je dois intégrer de la rétention ?

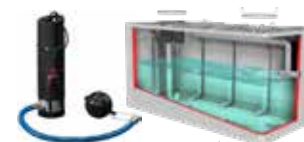
Oui

J'ajoute le volume de rétention au volume d'eau de pluie

Je choisis une citerne hybride équipée d'une pompe

Non

Je choisis une citerne eau de pluie équipée d'une pompe



Chacune de nos cuves de récupération d'eau de pluie peut être transformée en cuve hybride permettant :

- Un stockage d'eau (en partie basse) destinée à être utilisée
- Un volume de rétention (partie supérieure) raccordée à un débit de fuite.

1 citerne = 2 usages.



BONNE IDÉE : lorsque votre PLU vous impose la mise en place d'une citerne de rétention, profitez-en pour valoriser cette eau de pluie.

Choix des accessoires

Je souhaite un appoint automatique en eau de ville

Non



Oui

J'ajoute un gestionnaire d'eau de pluie



J'utilise l'eau de pluie pour

L'arrosage

L'arrosage et les wc

L'arrosage, les wc et le lave-linge

J'ajoute un ballon vessie

J'ajoute un ballon vessie + filtre

J'ajoute un ballon vessie + stérilisation UV



LES COMPOSANTS

LE STOCKAGE ET LA FILTRATION AMONT

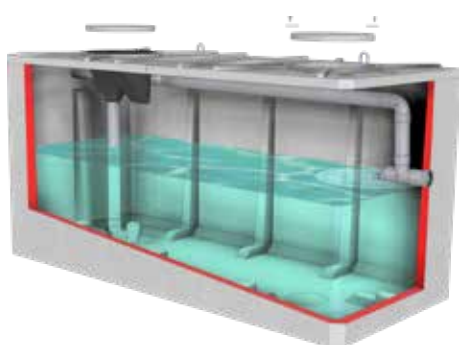
Que vous soyez particulier, collectivité ou entreprise, la gamme de citernes et de cuves proposée par THEBAULT permet de répondre à vos besoins de récupération, de stockage, de régulation, d'infiltration et/ou de réutilisation de l'eau de pluie.

Les solutions THEBAULT pour la récupération des eaux de pluie se composent de citernes d'une capacité allant de 3 000 litres à 10 000 litres, ainsi que de buses de puit et de puits filtrants.

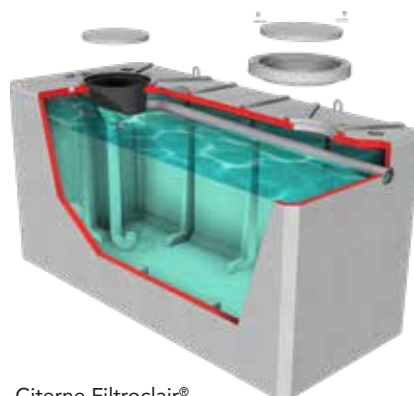
Fabriquées en béton, les citernes sont 100% recyclables, sans impact sur l'environnement et elles ont une très grande résistance dans le temps. Un enfouissement de la citerne jusqu'à 0,80 m est autorisé ainsi qu'une pose sous voirie avec une dalle de répartition validée par un bureau d'étude.

Toutes les citernes sont équipées d'un filtre intégré avec une grille inox pour en faciliter l'entretien et d'un tampon sécurisé.

Adaptées à votre besoin, les solutions THEBAULT sont simples à mettre en œuvre et faciles d'utilisation.



Citerne double fonction



Citerne Filthroclair®

LA SURPRESSION ET LES AUTRES COMPOSANTS



Cette **POMPE** immergée dans la citerne se déclenche automatiquement lors d'une demande d'eau. L'aspiration latérale garantit une eau de grande qualité. Une sécurité «manque d'eau» est intégrée.



Ce **FILTRE** de très faible encombrement permet de stopper toutes les impuretés.



Ce **GESTIONNAIRE D'EAU DE PLUIE** assure un appoint automatique en eau de ville lorsque la cuve est vide. Ce gestionnaire garantit le respect de la norme de disconnexion EN1717 (disconnexion type AB).



Cette **LAMPE UV** stérilise les eaux de pluie destinées à alimenter votre lave linge.



Ce **RÉSERVOIR DE 20 LITRES** composé d'une membrane en noryl protège vos installations des coups de bélier.



Ce jeu de 2 **COMPTEURS** permet de comptabiliser le volume d'eau de pluie rejeté au réseau d'assainissement.



THEBAULT
PRODUITS BÉTON MANUFACTURÉS

8 Rue des Glénan
ZI de Saint Éloi
29800 PLOUÉDERN

02 98 21 63 63



FLASHEZ CE CODE
POUR RETROUVER NOS PRODUITS SUR LE SITE
www.robert-thebault.fr